

Dimanche 26 octobre 2008 | 11h27

## Inauguration du Wimax à Kogenheim dans le Bas-Rhin



La première station Wimax du Bas-Rhin a été inaugurée samedi 25 octobre 2008 à Kogenheim par Guy-Dominique Kennel, président du Conseil général. Le Wimax permet d'apporter le haut débit par voie hertzienne.

Le haut débit mais uniquement à 1 Mbits c'est peu mais, c'est déjà ça. "Nous nous en contenterons" une phrase notée en titre d'un article des Dernières nouvelles d'Alsace. Cette phrase dans son intégralité : "Nous avons du bon débit, mais pas du haut débit. Nous nous en contenterons". C'est ce que fait remarquer Francine Froment, maire de la commune de Kogenheim lors de cette inauguration qui a réuni de nombreuses personnalités.

Le Wimax permettra donc d'accéder au haut-débit de 1 Mbits par voie hertzienne. L'année prochaine ce débit sera peut-être poussé à 2 Mbits.

Kogenheim étant trop éloignée du central téléphonique la plupart des habitants ne sont pas éligibles à l'ADSL même pour un débit de 512 Kbits. C'est pourquoi le département a pris la décision de faire appel à la société Altitude Infrastructures afin déployer le Wimax, solution alternative qui permettra de couvrir les zones blanches avec 81 stations sur l'ensemble du Bas-Rhin.

Une autre solution aurait été possible en réalisant un NRA-ZO afin de raccourcir les lignes téléphoniques et ainsi rendre éligible l'ensemble des lignes téléphoniques. De plus cette solution aurait permis le triple-play, c'est à dire Internet, le téléphone et la télévision. Cette dernière n'étant pas disponible avec le Wimax. De plus la téléphonie demande un abonnement spécifique.

Mais pour construire un NRA-ZO (voir glossaire sur cette même page), France Telecom demandait une participation de l'ordre de 60 000 € à la commune. Participation que l'ancien et le nouveau maire se sont toujours refusés de verser prétextant que d'autres communes peuvent bénéficier de cette technologie sans déboursier le moindre centime.

Au final ce sont les abonnés qui feront les frais de ce refus en payant plus cher un abonnement : de 27 à 45 € auquel il faut rajouter une antenne à 150 €, alors qu'en zone dégroupée les offres sont à 30 € pour un réel haut débit, la téléphonie par Internet et la télévision.

L'investissement se monte à 10 millions d'euros sur l'ensemble du département et le CG67 participe à hauteur de 6,7 millions.

Retrouvez le formulaire d'adhésion en suivant ce lien : <http://www.net67.fr>